



mercredi 15 juin 2022

Communiqué de presse

Prévention canicule

En cette période de canicule, les services de la mairie de Bordeaux sont mobilisés pour accompagner au mieux les personnes fragiles, notamment les enfants et les seniors. Une série de mesures préventives sont réactivées à cette occasion dans les lieux d'accueil de la petite enfance, les centres de loisirs, des Résidences Autonomie, etc.

Pour toutes et tous, la Ville a installé une dizaine de dispositifs de brumisation dans certains parcs et jardins. De nombreux points d'eau sont en accès libre dans chaque quartier.

Suite au placement de la Gironde en vigilance orange canicule par Météo France, l'alerte est valable à partir du mercredi 13 juillet 2022 à 14h00 jusqu'à la fin de l'épisode « canicule ». La Ville enclenche la procédure d'ouverture de 6 parcs jusqu'à 23h, à compter de mercredi 13 juillet.

Mesures spécifiques à destination des publics vulnérables

Pour les séniors à domicile, notamment les plus isolés

- Envoi ce jour d'un message téléphonique via téléalerte à destination des personnes inscrites sur le registre nominatif « Canicule », pour rappeler les consignes de prévention. Le registre compte 2857 personnes depuis l'appel lancé en juin. En cas de non-réponse, les services municipaux appellent directement la personne.
- Appel régulier des 120 personnes les plus isolées issues de ce registre (quotidien).

Pour les séniors résidents des établissements du CCAS

- Résidence Autonomie : surveillance renforcée avec visite avant 11h de tous les résidents, ainsi qu'à 17h pour les plus fragiles (15 Résidence Autonomie municipales).
- Activation du plan bleu dans les 2 EHPAD et ESMS établissements et services médico-sociaux de la Ville.

Pour les tout-petits accueillis en crèches et les enfants accueillis en centre de loisirs

- Aération des locaux pour faire rentrer la fraîcheur et isolation entre 12h et 17h
- Utilisation de ventilateurs et mise à disposition de pulvérisateurs d'eau manuels
- Vigilance accrue lors des sorties scolaires ou des animations en extérieur
- Sensibilisation des familles pour l'équipement des enfants en casquettes et gourdes.
- Sensibilisation des agents sur les bonnes pratiques à tenir pendant les pics de chaleur.
- Attention particulière en crèches concernant l'hydratation.

Pour les personnes sans-abri

- Présence soutenue dans l'espace public matin et après-midi des équipes CORIST (Services sociaux CCAS) et des Médiateurs du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Bordeaux Métropole, pour diffuser des messages de prévention auprès des sans-abri et leur communiquer la liste des lieux ouverts rafraîchis, des douches et points d'eau.

Lieux de refuge pour toutes et tous, rafraîchis en journée et/ou en soirée

Jardins et lieux extérieurs :

- Mise en service de **9 brumisateurs** : Parc de la Béchade, Jardin des Barrières, Parc Pinçon, Parc aux Angéliques, complété à partir de ce vendredi par le Parc Ginko, Jardin Public, Parc Cerey, Parc du Grand Parc et place André Meunier (sous réserve de l'accord de l'ARS).
- Tous les parcs et jardins sont ouverts jusqu'à 21h.

- **Extension des horaires d'ouverture de 6 parcs et jardins jusqu'à 23h** dès le mercredi 13 juillet les jours de vigilance orange canicule décrétés par météo France (Jardin Public, Parc Rivière, Béchade, Jardin des Dames de la Foi et Parc Bordelais, Jardin Botanique). Ces parcs ont été choisis car ils permettent une répartition équitable dans toute la commune des parcs ouverts en soirée, les parcs suivants étant ouverts toute la nuit : le Parc aux Angéliques, le Parc Pinçon, l'esplanade Mériadeck, les allées de Chartres et Munich, la place Gambetta, le Parc des Berges de Garonne, le square HypousteGuy, le Parc Bülher, les Berges du lac, le Parc du Grand parc, les quais, etc.

Equipements sportifs et culturels

- Adaptation des horaires de Quartiers Sports : de 10h à 14h, au lieu de 17h (+ annulation de l'animation prévue au Parc des Sports Saint-Michel jeudi 14h-17h)
- Extension des horaires d'ouverture des piscines à partir du mercredi 13 juillet jusqu'à lundi inclus : piscines Tissot, Judaïque Jean Boiteux, Grand Parc et StéHélin ([en détail sur bordeaux.fr](http://en.detaillurbordeaux.fr)) jusqu'à 20 heures. Attention les piscines seront fermées le 14 juillet, jour férié.
- Extension des horaires de surveillance de la plage du Lac jusqu'à 20h à partir de ce mercredi et jusqu'à lundi inclus

- Communication et identification sur la [page dédiée canicule de bordeaux.fr](http://page.dediee.canicule.de.bordeaux.fr) **des lieux de culture rafraîchis accessibles au grand public (musées, bibliothèques, etc.)**.

Les musées sont rafraîchis et ouverts notamment le jeudi 14 juillet.

Les bibliothèques, dont une partie sont rafraîchies, sont ouvertes à tous ([horaires d'été consultables sur bordeaux.fr](http://horaires.dete.consultables.sur.bordeaux.fr))

Conseils à suivre en période de canicule

Boire, même sans soif, / Manger comme d'habitude, même sans faim / Ouvrir les fenêtres la nuit / Fermer les volets dans la journée / Rester dans les pièces les plus fraîches / S'humidifier le corps avec une serviette mouillée / Utiliser ventilateur ou climatisation / Passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, centre commercial, etc.) / Eviter de sortir aux heures les plus chaudes (14-20h) et de pratiquer une activité physique / Penser à donner régulièrement des nouvelles à ses proches et demander de l'aide si nécessaire.

La Ville invite les organisateurs les usagers des infrastructures sportives à faire preuve de la plus vigilance dans la pratique sportive et à la bonne hydratation

Festivités du 14 juillet

Le feu d'artifice et les festivités du 14 juillet sont maintenus. La Ville recommande une hydratation suffisante et rappelle la présence sur les quais de nombreux îlots de fraîcheur (zones ombragées sous les arbres sur les deux rives, miroir d'eau, etc.). **Le défilé du 14 juillet est avancé à 10 heures**, conformément à l'arrêté préfectoral.

Bordeaux lutte contre les îlots de chaleur urbains

Avec « [Bordeaux grandeur nature](#) », la Ville mène une politique de fond depuis 2020, pour identifier et traiter les (ICU) îlots de chaleur urbains (micro-forêts, pleine terre, permis de végétaliser, fosses plantées par les habitants, etc.), sanctuariser ses derniers grands espaces naturels (40 ha de la Jallère, 2 ha du bois rudéral Brazza, jardins familiaux Aubiers) et végétaliser ses espaces publics.

Le budget de plantations des arbres a été multiplié par 4 depuis 2020 (400 000€ contre 100 000€ initialement). Des opérations de désimperméabilisation des sols sont menées partout où cela est possible :

- végétalisation des espaces publics, par exemple au sein du programme Bastide Niel (2ha gagnés en pleine terre) ou sur la place Pey Berland (18 arbres ajoutés), et renaturation des cours d'école et de crèches (8 réalisées, programme global prévu sur 10 ans).

- opérations immobilières (25% pleine terre exigés par le [Label bâtiment frugal](#) bordelais et intégrés dans la 11^{ème} modification du PLU en cours ; jardins potagers au sein des résidences, etc.).

La Ville a également renforcé la protection des arbres (inscription des arbres remarquables privés au PLU : 140 arbres ajoutés contre 40 initialement).

Le tout s'inscrivant dans une logique spatiale globale, avec l'objectif de reconstituer progressivement la trame verte de Bordeaux, pour apporter des couloirs d'ombre, de fraîcheur et de biodiversité à la ville.

Informations complètes sur
bordeaux.fr

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr